



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## monuments commémoratifs

Question écrite n° 30086

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur le projet éventuel d'ériger un monument aux morts en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Il semblerait que deux villes aient été pressenties pour l'implantation de ce monument : Marseille ou Paris. Marseille revêt un caractère symbolique fort dans la mémoire collective des anciens combattants d'Afrique du Nord et, plus particulièrement, pour ceux de la guerre d'Algérie. Aussi, nombreuses sont les associations d'anciens combattants qui souhaitent que Marseille soit la ville retenue pour accueillir un monument aux morts de la guerre d'Algérie. C'est la raison pour laquelle, il lui demande de bien vouloir lui confirmer si un tel projet est actuellement à l'ordre du jour. Dans l'affirmative, il souhaiterait connaître, d'une part, les délais de réalisation de ce monument aux morts et, d'autre part, la manière précise dont le Gouvernement entend répondre aux attentes exprimées par les anciens combattants afin que Marseille puisse être reconnue comme ville d'implantation.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, a pris l'initiative de lancer le projet d'un mémorial des conflits d'Afrique du Nord qui était souhaité fortement par les anciens combattants. A cette fin, il a créé, par arrêté du 3 mars 1998, « un groupe de réflexion sur la création d'un mémorial de la guerre d'Algérie » ; la présidence en a été confiée à M. Jean Lanzi. Cette instance s'est réunie régulièrement et a déposé un premier rapport dans lequel elle définit les grandes lignes du projet : celui-ci comportera la liste de tous les militaires déclarés « Mort pour la France » durant les conflits et le monument sera implanté à Paris. Il reste à définir son lieu d'implantation. Dans ce but, des contacts ont été pris avec M. le député-maire de Paris.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30086

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1999, page 2917

**Réponse publiée le :** 5 juillet 1999, page 4118